



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>96504</b>	De <b>M. François Rochebloine</b> ( Union des démocrates et indépendants - Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > drogue	<b>Tête d'analyse</b> >cannabis	<b>Analyse</b> > consommation. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>14/06/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les conséquences de l'importante consommation de cannabis dans notre pays. Malgré les interdictions et les actions répressives, il observe qu'il semble relativement facile de se procurer cette drogue longtemps décrite comme une "drogue douce", malgré la gravité de ses méfaits sur les plus jeunes. Aussi, il souhaite que des campagnes de lutte soient intensifiées, de manière à faire reculer de manière très significative ce qui apparaît être un véritable fléau. Il lui rappelle en effet que nombre d'études démontrent les risques sur les plus jeunes de désocialisation, les risques psychiques et l'influence désastreuse de cette substance sur le développement du cerveau des adolescents. Une information précoce, aussi précoce que l'âge de la première consommation, relèverait de l'urgence sanitaire, d'où l'importance d'une sensibilisation globale à l'école. Il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur cette proposition.